

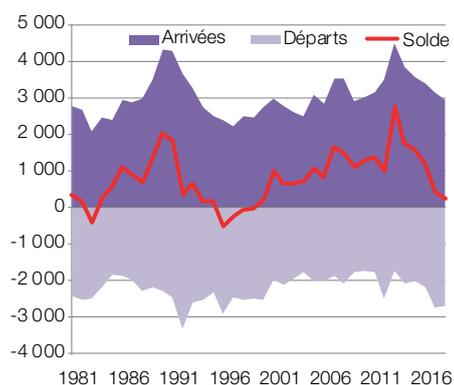


2012-2018 : le canton de Neuchâtel et ses mouvements migratoires internationaux

Edition Mars 2020

De 1981 à nos jours, le solde migratoire international du canton de Neuchâtel a subi quelques fluctuations mais est resté régulièrement positif. Cependant, après une forte hausse ponctuelle en 2013, il présente une diminution qui s'accélère dès 2017.

Mouvements internationaux, de 1981 à 2018



Source: OFS - ESPOP/STATPOP
(surreprésentation des départs en 2012)

Les ressortissants étrangers ont contribué à cette situation alors que le solde de la population de nationalité suisse est resté négatif durant presque toute cette période.

Ralentissement de l'immigration internationale dès 2014

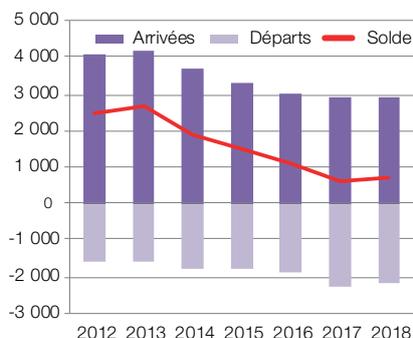
Les données disponibles dans l'extraction des registres communaux rendent possible une analyse géographique fine des flux migratoires internationaux dès 2012. Ces informations permettent l'étude démographique de la population ayant effectué ces déménagements.

En majorité des ressortissants étrangers

Durant ces sept années, 27'412 arrivées en provenance de l'étranger sont comptabilisées pour le canton de Neuchâtel. Les ressortissants étrangers représentent le 87.8% de ces dernières et leur nombre équivaut au 76.8% des départs (17'026 au total) vers l'extérieur de la Suisse.

Partant de 4059 en 2012 pour atteindre 2914 en 2018, le nombre d'arrivées de personnes de nationalité étrangère présente une diminution de 28.2%. Quant à leurs départs, ils ont augmenté de 40.8% sur ce même laps de temps, passant de 1566 à 2205. Par conséquent, le solde migratoire a baissé (2493 personnes en 2012 et 709 en 2018). Un ralentissement de l'immigration internationale se dessine donc dans le canton.

Mouvements internationaux, population étrangère, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

L'essentiel en bref

Les personnes arrivées d'un autre pays dans le canton de Neuchâtel et celles parties à l'étranger constituent les mouvements migratoires internationaux.

De 2012 à 2018, l'immigration internationale concerne en majorité des ressortissants étrangers (87.8%), de nationalité française, portugaise, italienne et espagnole. Ils sont, pour la plupart, au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B).

La France est le premier pays de provenance des arrivées internationales, suivie par le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Quelque 63% des arrivées dans le canton pendant les sept années considérées se sont installées dans une commune du Littoral, dont 36.4% dans la Ville de Neuchâtel.

S'agissant de l'émigration internationale, elle concerne également en majorité des personnes de nationalité étrangère (76.8%), principalement détentrices d'une autorisation de séjour. La France est le premier pays de destination des départs, suivie par le Portugal, l'Espagne et l'Italie. C'est depuis la Région Littoral que les départs internationaux sont les plus nombreux.

Depuis 2012, le solde migratoire international présente une baisse constante. Il affiche une légère hausse en 2013 puis cette diminution reprend dès 2014 et s'accélère en 2017. Une légère hausse est observée en 2018.

Mouvements internationaux, selon la catégorie de permis, 2012-2018, en %

	Permis B	Permis C	Permis F et L	Permis N	Permis non attribué
Arrivées	58.9	1.7	29.8	0.0	9.6
Départs	40.0	22.10	32.9	0.6	4.5

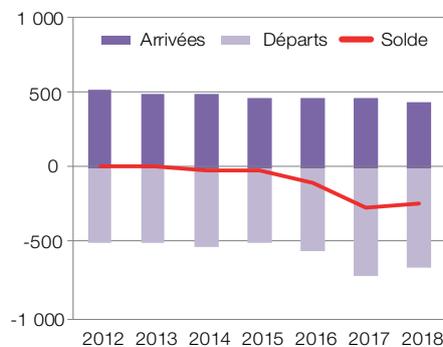
Source : STAT - FLUX 2012 - 2018

Les personnes de nationalité étrangère arrivant dans le canton sont en majorité au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) et, dans une plus petite mesure, en possession d'un permis de courte durée (permis F et L). Lors de leur départ, les détenteurs d'une autorisation de séjour sont toujours majoritaires mais les personnes possédant une autorisation d'établissement (permis C) sont bien plus nombreuses que lors des arrivées.

Le bilan migratoire selon le type de permis de séjour indique que toutes les catégories de permis sont à la baisse entre 2012 et 2018. La diminution la plus forte concerne les titulaires d'une autorisation de séjour (-962 en 7 ans).

Solde migratoire proche de zéro puis négatif pour les Suisses

Pour ce qui concerne les personnes de nationalité suisse, leurs arrivées de l'étranger ont diminué de 16.6% entre 2012 et 2018, passant de 517 à 431. Quant à leurs départs, ils se montent à 502 en 2012 et à 668 sept ans plus tard (+33.1%). Leur solde migratoire est proche du zéro jusqu'en 2015. À partir de 2016, ce solde amorce une diminution (-86) qui s'amplifie en 2017 (-260) et se stabilise en 2018 (-237).

Mouvements internationaux, population suisse, de 2012 à 2018

Source : STAT - FLUX 2012 à 2018

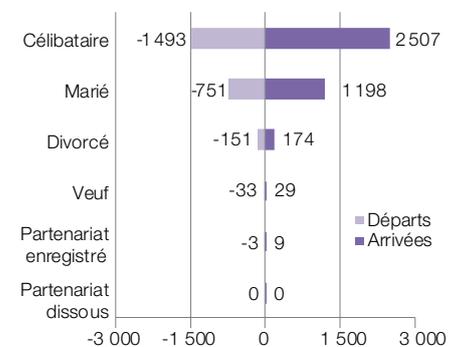
En majorité des personnes célibataires

Parmi les arrivées, 51.6% sont des hommes et 48.4% des femmes. Pour ce qui concerne les départs, cette tendance est similaire.

Pour les arrivées, la situation est identique pour les ressortissants suisses et étrangers; à savoir que les hommes sont plus nombreux que les femmes (+3.2% chez les personnes de nationalité étrangère et +3.8% chez les Suisses).

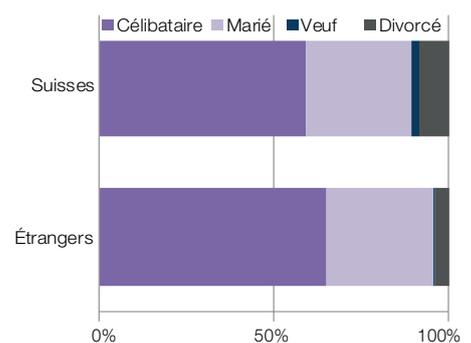
S'agissant des départs, les hommes sont également plus nombreux parmi les ressortissants étrangers (52.8%) alors que chez les personnes de nationalité suisse, ce sont les femmes qui quittent davantage le canton (51.7%).

Les personnes célibataires sont proportionnellement les plus nombreuses, autant pour les arrivées que pour les départs (respectivement 64% et 61.4%). Elles sont suivies par les personnes mariées (30.6% des arrivées et 30.9% des départs) et les personnes ayant divorcé (respectivement 4.5% et 6.2%).

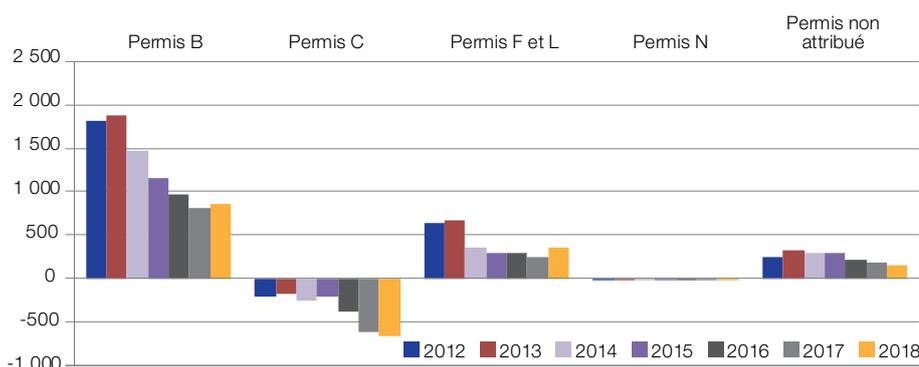
Mouvements internationaux, selon l'état civil, moyenne 2012-2018

Source : STAT - FLUX 2012 - 2018

Une différenciation est à noter, pour ce qui concerne l'état civil, entre les ressortissants suisses et étrangers. En effet, les arrivants étrangers sont proportionnellement plus souvent célibataires (64.7%) que les personnes de nationalité suisse (59%). Cette différence est encore plus marquée s'agissant des départs, avec respectivement 63.7% et 53.8%.

Arrivées internationales, selon l'origine et l'état civil, 2012-2018

Source : STAT - FLUX 2012 - 2018

Bilan migratoire, selon le type de permis, de 2012 à 2018

Source : STAT - FLUX 2012 à 2018

Une majorité âgée entre vingt et trente-cinq ans

Sur la période considérée, 51.4% des personnes arrivées dans le canton depuis l'étranger a un âge compris entre 20 et 35 ans. Pour les départs, elles sont 46.8% à se situer dans cette même classe d'âge. Un léger pic de départs est observé pour les personnes de 65 ans, probablement lié au moment du passage en retraite.

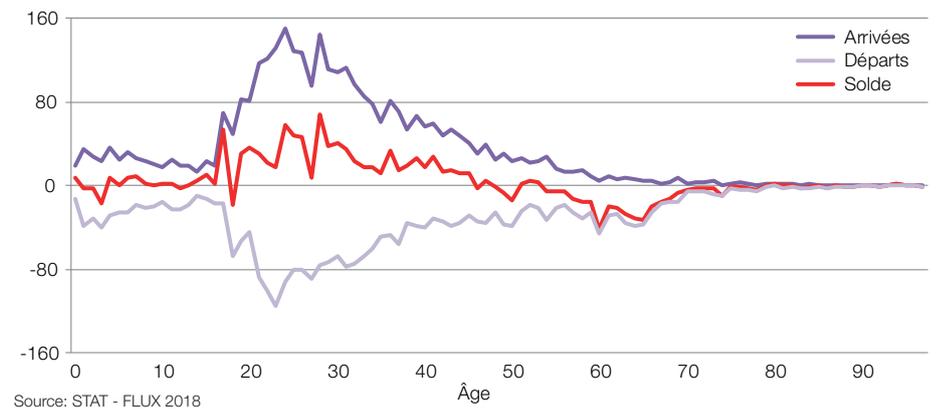
En 2018, ce sont les personnes âgées de 21 à 31 ans qui sont les plus nombreuses (40.3%) pour ce qui concerne les arrivées dans le canton.

La différence d'âge entre ressortissants suisses et étrangers est cependant flagrante. Toutes les classes d'âge sont représentées pour les premiers alors que les seconds ont en majorité entre 20 et 40 ans lors de leur arrivée et quittent le canton entre 20 et 35 ans.

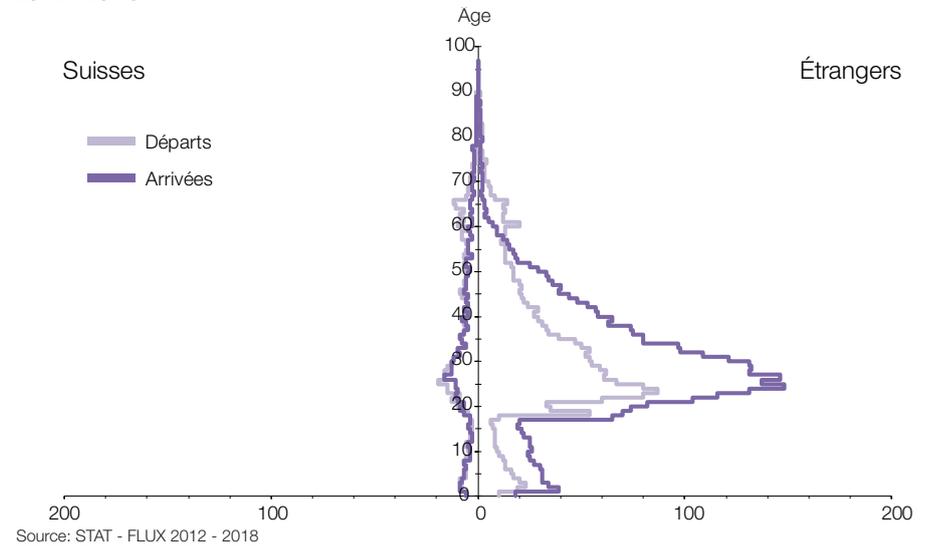
Pour ce qui concerne les arrivées selon la classe d'âge et le type de permis, il est à relever que les détenteurs d'un permis de séjour (permis B) sont en majorité âgés de 18 à 40 ans, alors que ceux au bénéfice d'une autorisation de courte durée (permis L) se situent plutôt dans la classe d'âge des 17 à 30 ans. Les personnes arrivées entre 2012 et 2018 et possédant un autre permis de séjour se trouvent dans toutes les classes d'âge mais sont cependant peu présentes au-delà de 55 ans.

La configuration des personnes quittant le canton est très proche de celle des arrivants, à l'exception des personnes possédant un permis d'établissement (permis C). En effet, une légère hausse du nombre de ces personnes âgées de 60 à 68 ans correspond vraisemblablement aux départs liés à la retraite.

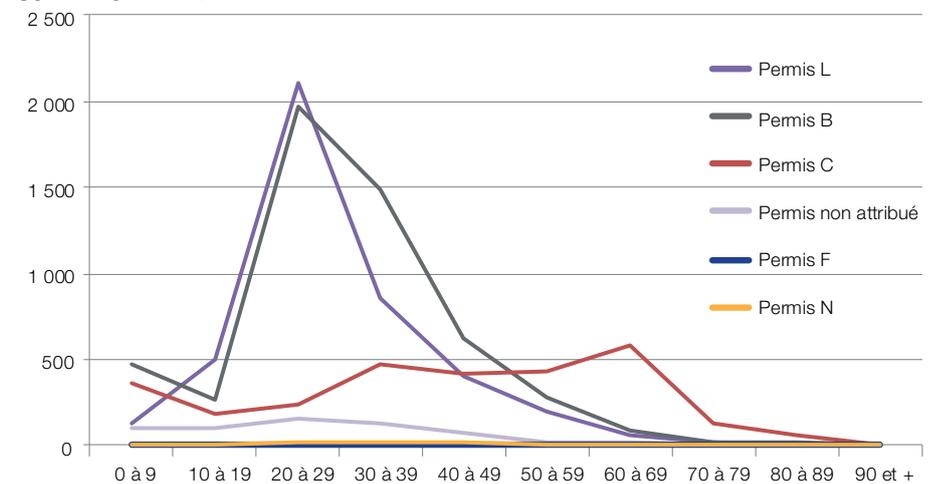
Mouvements internationaux, selon l'âge, 2018



Arrivées et départs internationaux, selon l'origine et l'âge, moyenne 2012-2018



Départs internationaux, population étrangère, selon la classe d'âge et le type de permis, 2012-2018



Lieu de naissance

La majorité (60%) des ressortissants suisses arrivés de l'étranger entre 2012 et 2018 sont nés dans une commune de Suisse (parmi eux, 64.6% dans le canton de Neuchâtel).

Parmi ceux nés dans un autre canton que celui de Neuchâtel, 28.1% le sont dans celui de Vaud, 18.6% dans celui de Berne, 16.6% dans celui de Genève et 9.6% dans le Jura.

S'agissant des départs, 63.5% des Suisses sont nés dans notre pays et parmi eux ils sont 70.5% à être nés dans le canton de Neuchâtel.

Quant aux personnes de nationalité étrangère arrivées dans le canton, elles sont 97.7% possédant un lieu de naissance hors de Suisse, alors qu'on en dénombre 93.8% dans ce cas pour ce qui concerne les départs.

Les arrivées : en majorité des ressortissants français

En 2012 et 2013, ce sont les personnes de nationalité portugaise qui viennent s'installer en plus grand nombre. Depuis l'année 2004, elles constituent la communauté étrangère la plus importante du canton. Depuis 2014, les Français sont les ressortissants étrangers les plus nombreux en arrivée (en moyenne 900 arrivées annuelles).

Cependant, le nombre de Portugais venant s'installer dans le canton de Neuchâtel diminue chaque année, passant de 1202 en 2012 à 327 cinq ans plus tard. Entre 2017 et 2018, une légère augmentation est cependant observée (+46). Cette diminution est également observée dans les effectifs de la population puisqu'à la fin 2016, pour la première fois depuis 2004, leur nombre a diminué. Cette baisse s'est confirmée à la fin 2017 et 2018.

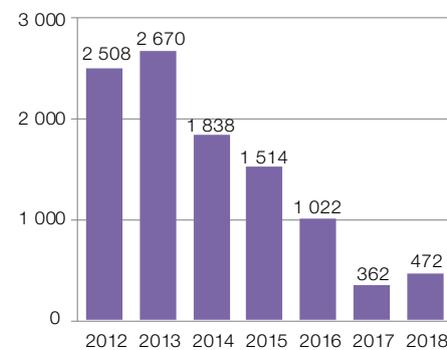
Nous observons en moyenne 652 arrivées par années pour les ressortissants portugais alors que ce chiffre est plus bas (302) pour ce qui concerne les personnes de nationalité italienne et espagnole (275). Quant aux Suisses, ils comptabilisent une moyenne de 477 arrivées par année sur cette période.

Pour ce qui concerne l'âge des personnes arrivées dans le canton, les Français se situent en majorité dans la classe d'âge des 20 à 35 ans. Quant aux ressortissants portugais, ils sont plus fréquemment âgés de 20 à 42 ans.

Un solde migratoire international à la baisse

Depuis 2012, le solde migratoire international affiche une baisse constante. Il présente une légère hausse en 2013 puis cette diminution reprend dès 2014 et s'accélère en 2017. Une légère hausse est observée en 2018.

Solde migratoire international, de 2012 à 2018

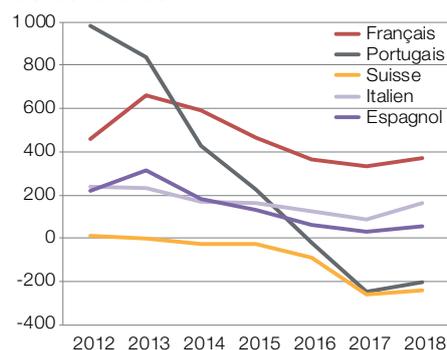


Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Pour les cinq nationalités principales (selon le total des arrivées sur les sept ans considérés), on observe une baisse du solde migratoire jusqu'en 2017. La diminution la plus forte concerne les Portugais alors que le solde des Suisses devient négatif dès l'année 2014.

Une légère augmentation de ce solde est observée entre 2017 et 2018.

Solde migratoire international selon les cinq premières nationalités (arrivées), de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

La France: premier pays de provenance et de destination

La France est le premier pays de provenance des arrivées internationales, suivie par le Portugal et l'Italie. Parmi les 7795 personnes venant de France de 2012 à 2018, 76.9% d'entre elles sont de nationalité française et 13.2% sont des Suisses. S'agissant des 4352 arrivées en provenance du Portugal, elles concernent à 97% des ressortissants portugais.

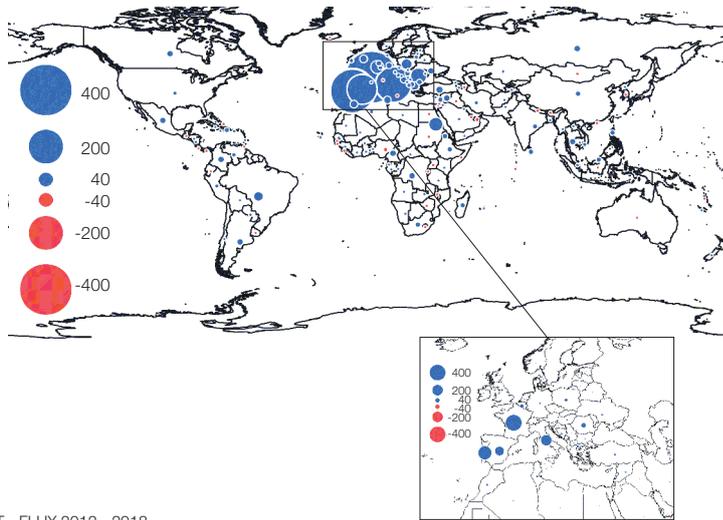
Pour ce qui concerne les ressortissants suisses arrivés de l'étranger, la majorité (53.9%) vient d'un pays européen et en particulier de France (30.8%). 22.1% des arrivées de Suisses proviennent du continent américain, parmi elles, 172 (23.3%) des États-Unis et 144 (19.5%) du Canada. La France est également le premier pays de destination des départs vers l'étranger, suivie par le Portugal et l'Espagne. Le 55.9% des départs vers la France sont des ressortissants français alors que 28.4% sont de nationalité suisse.

Mouvements internationaux, selon les 20 principaux pays de provenance et de destination, 2012 - 2018

Pays	Arrivées de...	Départ vers...	Solde
France	7 795	4 951	2 844
Portugal	4 352	2 307	2 045
Italie	2 345	965	1 380
Espagne	2 103	1 078	1 025
Canada	803	756	47
Allemagne	626	566	60
États-Unis	592	564	28
Royaume-Uni	572	494	78
Roumanie	570	233	337
Belgique	467	244	223
Pologne	394	240	154
Chine	365	321	44
Bésil	313	198	115
Kosovo	275	37	238
Turquie	231	164	67
Tunisie	209	139	70
Inde	209	172	37
Russie	202	142	60
Thaïlande	191	135	56
Maroc	188	103	85
Autres pays	4 610	3 217	1 393
Total	27 412	17 026	10 386

Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

Mouvements internationaux, par pays, solde moyen 2012 - 2018

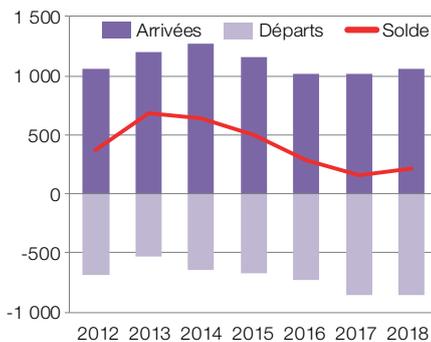


Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

Entre 2012 et 2018, les Suisses sont partis s'installer dans 138 pays différents, la destination la plus fréquente étant la France (35.6%), devant le Portugal (5.8%) et les États-Unis (4.7%). Suivent l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

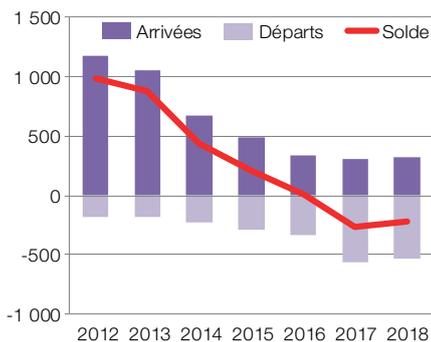
Le continent européen est le plus attractif puisqu'il comptabilise 64.5% des départs des ressortissants suisses. Suivent l'Amérique (14.7%), l'Afrique (9.7%), l'Asie (8.7%) et l'Océanie (2.4%).

Pays de provenance et de départ: France, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Pays de provenance et de départ: Portugal, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

L'arrivée de nouveaux habitants en provenance de France amorce une diminution dès l'année 2014, alors que les départs vers ce pays augmentent. Une légère augmentation du solde migratoire est observée en 2018.

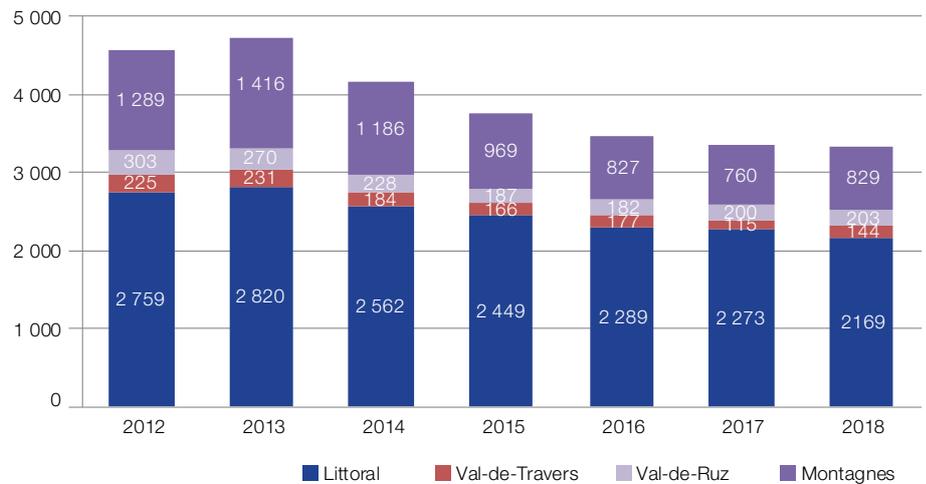
Une baisse de l'arrivée et une accélération des départs de et vers le Portugal est également observée ; ceci dans une proportion plus marquée que pour la France. Une légère hausse du solde migratoire est cependant à noter en 2018.

La majorité des arrivants s'installent sur le Littoral neuchâtelois

Entre 2012 et 2018, la majorité (63.2%) des personnes arrivées dans le canton depuis l'étranger se sont installées dans une commune du Littoral. Elles sont 26.5% à avoir choisi une commune des Montagnes, 5.7% se sont installées dans le Val-de-Ruz et 4.5% au Val-de-Travers.

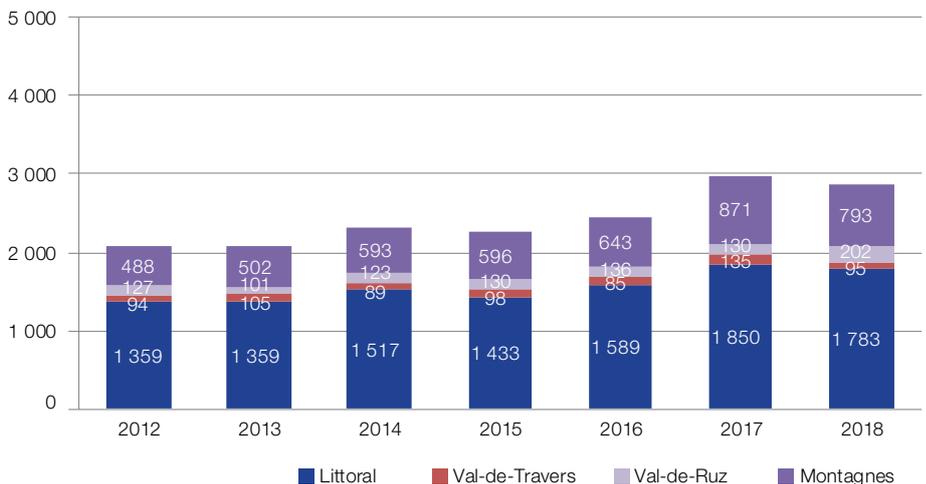
Pour ce qui concerne les départs hors de Suisse, la répartition est presque similaire aux arrivées (Littoral: 64% ; Montagnes: 26.3% ; Val-de-Ruz: 5.6% et Val-de-Travers: 4.1%).

Arrivées internationales, selon la région, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

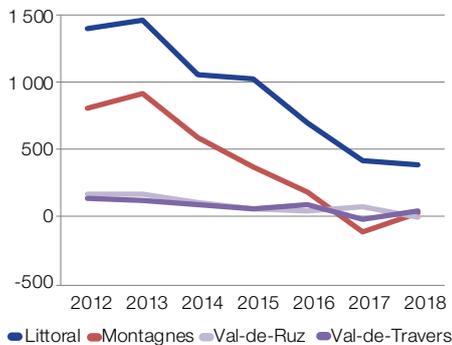
Départs internationaux, selon la région, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Quant au solde migratoire international, il a diminué dans les quatre régions de 2012 à 2017, mais dans une plus forte mesure dans celles du Littoral et des Montagnes. Les régions Montagnes et Val-de-Travers présentent une légère hausse de ce solde en 2018.

Évolution du solde migratoire international, par région, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Neuchâtel, la première commune d'arrivée

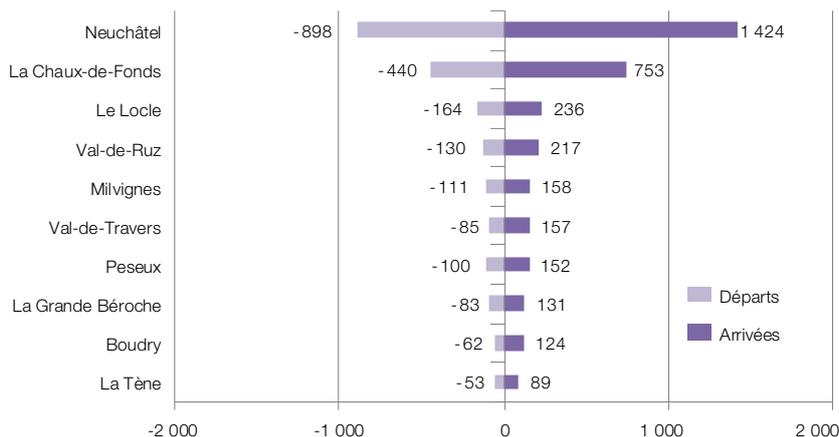
C'est dans la Ville de Neuchâtel (36.4%) que le plus grand nombre de personnes venant de l'étranger est venu établir son domicile durant les sept ans considérés. Elle est suivie par La Chaux-de-Fonds (19.2%) et Le Locle (6%).

Parmi les 9969 arrivées entre 2012 et 2018 à Neuchâtel, 92% sont des ressortissants étrangers. Cette part se monte à 86.1% pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et atteint les 88.9% au Locle.

La Ville de Neuchâtel est également en tête de classement pour ce qui concerne le nombre de départs vers l'étranger. 84.6% des personnes parties sont de nationalité étrangère alors qu'elles sont 69.5% pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et 73.4% pour celle du Locle.

23 communes enregistrent un ralentissement des arrivées internationales entre 2012 et 2018. La Ville de La Chaux-de-Fonds présente la diminution la plus forte (-356), devant Neuchâtel (-203) et Val-de-Ruz (-100). À l'inverse, 8 communes affichent une évolution stable de leurs arrivées entre ces deux années (de 0 pour Valangin, la Chaux-du-Milieu et Brot-Plamboz à +7 pour Rochefort).

Mouvements internationaux, selon les dix premières communes de domicile (arrivées), moyenne 2012 - 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Evolution du solde migratoire international des communes (ordre selon les arrivées 2018), de 2012 à 2018

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Neuchâtel	739	814	502	517	472	289	352
La Chaux-de-Fonds	651	630	433	284	172	-61	83
Val-de-Ruz	176	164	96	59	45	66	5
Le Locle	121	246	137	68	18	-46	-35
Val-de-Travers	121	114	84	60	81	-14	57
Milvignes	81	54	81	93	12	16	-6
Peseux	125	90	69	71	37	9	-37
La Grande-Béroche	73	94	101	43	32	-8	1
Boudry	87	101	78	94	38	34	-3
La Tène	86	61	44	20	20	0	25
Corcelles-Cormondrèche	27	35	28	48	25	19	4
Le Landeron	36	59	14	11	30	31	7
Cortailod	16	58	41	39	-1	8	-4
Saint-Blaise	36	24	40	32	20	19	26
Hauterive (NE)	40	26	20	21	3	11	7
Cressier (NE)	35	24	-3	13	11	-6	0
Rochefort	2	0	6	2	-4	-3	1
Cornaux	9	12	9	3	6	0	3
La Sagne	7	1	-1	4	0	4	2
Lignièrès	11	10	11	8	-2	2	7
Les Brenets	13	12	6	6	-3	-3	-5
Les Ponts-de-Martel	8	13	12	8	5	-9	-1
Valangin	0	5	9	-2	1	4	-4
Les Verrières	9	2	6	8	1	-2	-5
La Côte-aux-Fées	1	10	5	0	10	-4	-3
Énges	-3	-1	4	1	1	2	3
La Brévine	2	2	8	3	-2	6	-5
Le Cerneux-Péquignot	-1	3	0	-1	0	-2	1
Les Planchettes	1	-1	-2	1	-7	0	-1
La Chaux-du-Milieu	0	5	0	1	3	-1	-3
Brot-Plamboz	-1	3	0	-1	-2	1	0
TOTAL	2 508	2 670	1 838	1 514	1 022	362	472

Source : STAT - FLUX 2012 à 2018

Définition de la population

Seules les personnes en domicile principal sont traitées dans cette analyse et il s'agit de la population suivante :

- Toutes les personnes de nationalité suisse
- Les personnes de nationalité étrangère suivantes :
 - Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C)
 - Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (permis B)
 - Tous les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (permis F et L)
 - Les requérants d'asile (permis N) en Suisse depuis au moins 12 mois
 - Tous les ressortissants étrangers en attente d'attribution d'un permis

Glossaire

Mouvement migratoire international: les personnes arrivées d'un autre pays dans le canton de Neuchâtel et celles parties à l'étranger constituent les mouvements migratoires internationaux.

Mouvement migratoire intercantonal: les personnes arrivées ou parties d'un canton autre que celui de Neuchâtel constituent les mouvements intercantonaux.

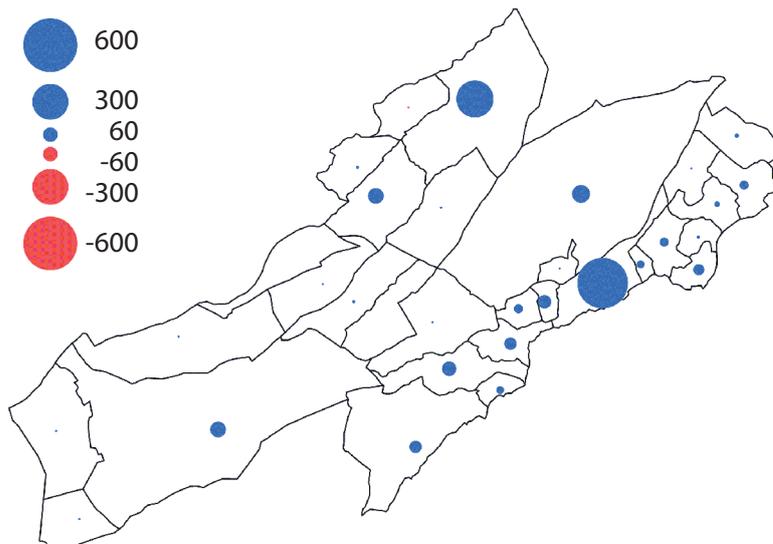
Solde migratoire: différence entre le nombre d'arrivées dans une région et le nombre de départs de cette région enregistrés durant une période, généralement une année civile.

Sources

Dans le cadre du nouveau Recensement fédéral de la population, une extraction de données des Registres des habitants des communes au 31 décembre est envoyée à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette extraction intègre tous les habitants du canton et rend possible la réalisation de cette analyse démographique des mouvements migratoires du canton de Neuchâtel.

S'agissant des départs internationaux, la Ville de La Chaux-de-Fonds affiche la plus forte hausse entre 2012 et 2018 (+212). Elle devance Neuchâtel (+184) et Le Locle (+76). Dans neuf communes, le nombre de départs a diminué dans ce laps de temps; Hauterive étant celle où ce phénomène est le plus visible (-16 départs).

Mouvements internationaux, par commune de domicile, solde moyen 2012 - 2018



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de l'économie et de l'action sociale

Service de statistique

Rue du Château 19, CH-2001 Neuchâtel

Tél : +41 32 889 68 22

www.ne.ch/stat

stat@ne.ch

Personne de contact : Corinne Poncioni